

Le 18 septembre 2026

Résultats du 1^{er} semestre 2026

Le Conseil d'administration de Financière Moncey, réuni le 18 septembre 2026, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2026.

Financière Moncey est une société holding qui gère un portefeuille de participations. Elle n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2026, tout comme au 1^{er} semestre 2025.

Le résultat financier s'établit à 2,3 millions d'euros, stable par rapport au 1^{er} semestre 2025.

Le résultat net part du Groupe ressort à 4,3 millions d'euros contre 4,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025. Il intègre essentiellement la quote-part de résultat net de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, mise en équivalence.

Les capitaux propres augmentent de 142 millions d'euros, principalement en raison de la hausse de la mise à juste valeur des titres détenus (essentiellement Compagnie de l'Odét et Financière V).

La Trésorerie nette s'établit à 9,6 millions d'euros, en hausse de 4,0 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2025.

Acompte sur dividende exceptionnel : 14 euros par action

À la suite de la distribution par Bolloré SE intervenue en juin 2026 d'un dividende exceptionnel de 4,2 milliards d'euros, Compagnie de l'Odét, conformément à ce qui avait été annoncé dans son communiqué du 17 mars dernier, a décidé, lors de son Conseil d'administration du 16 septembre 2026, de verser un acompte sur dividende exceptionnel de 2,5 milliards d'euros qui sera mis en paiement le 29 septembre 2026. Les sociétés qui contrôlent Compagnie de l'Odét, ont également décidé de verser à leur tour des acomptes sur dividendes exceptionnel correspondant à la majeure partie du montant de l'acompte reçu.

Au résultat de ces distributions d'acomptes sur dividendes exceptionnels, Bolloré SE et ses filiales recevront un montant total d'environ 2 milliards d'euros. Parmi ces filiales figurent les sociétés Compagnie du Cambodge, Financière Moncey et Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Dans la perspective de ces acomptes à recevoir, le Conseil d'administration de Financière Moncey a décidé de verser un acompte sur dividende exceptionnel de 14 euros par action, soit 261 millions d'euros. L'acompte sera mis en paiement le 7 octobre 2026.

Chiffres clés consolidés

(en millions d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat opérationnel	(0,4)	(0,3)
Résultat financier	2,3	2,3
Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non opérationnelles	2,5	2,9
Impôts	(0,0)	(0,4)
Résultat net	4,3	4,5
Résultat net part du Groupe	4,3	4,5

(en millions d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Capitaux propres	2 080,3	1 938,2
Endettement net du Groupe / (Trésorerie)	(9,6)	(5,6)

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés résumés semestriels 2026 ont été effectuées et le rapport de certification sera émis après vérification du rapport semestriel d'activité.